

VIDE GRENIERS

DIM 15 NOV 26

SALLE POLYVALENTE-HALL BLEU PLURIEL

TRÉGUEUX



BULLETIN D'INSCRIPTION

A DEPOSER EN MAIRIE

OU PAR COURRIER

**BUVETTE
PETITE
RESTAURATION
SUR PLACE**

15 € les 3 mètres
1 table de 1.80m + 2 chaises

Renseignements
06 46 82 01 52
aec.tregueux@gmail.com

PAS DE RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Vide greniers 15 nov 26

Article 1 : Cette manifestation est ouverte uniquement aux particuliers inscrits et ayant réglé leur droit d'inscription et fourni les documents demandés **avant le 10 novembre 2026**. L'accueil et l'installation des participants aura lieu le dimanche 15 novembre 2026 de 6h30 à 8h30. Le départ et la désinstallation des participants aura lieu de 17h à 19h. Le vide-greniers sera ouvert au public de 8h30 à 17h sans interruption.

Article 2 : Cette manifestation n'est pas ouverte aux professionnels. Toute personne qui expose s'engage sur l'honneur à ne participer qu'à deux manifestations de ce type par année civile et à ne vendre à cette occasion que des objets personnels.

Article 3 : Les objets exposés demeurent sous la seule responsabilité de leur propriétaire. L'AEC ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable des litiges tels que pertes, casses ou détériorations que pourrait subir l'exposant.

Article 4 : Pour bénéficier d'un emplacement, une participation minimum de 15 € pour 3 mètres linéaires sera demandée, 1 table de 1.80m + 2 chaises fournies. Il est possible de compléter avec des tables personnelles.

Le métrage maximum pour un emplacement est de 6 mètres linéaires.

Article 5 : Les emplacements numérotés seront attribués par l'AEC. L'attribution des emplacements ne pourra être contestée ni en amont ni le jour du vide-greniers.

Article 6 : Tout exposant qui arrivera en retard pourra se voir refuser son emplacement après 8h30, pour le bon déroulement de la manifestation, et ceci sans remboursement.

En cas de désistement, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Article 7 : Les exposants s'engagent à débarrasser entièrement et laisser propre leurs emplacements à l'issue de la manifestation.

Article 8 : Les exposants devront avoir pris connaissance du présent règlement. Par suite aucune réclamation ne sera acceptée par l'organisateur. Toute personne ne respectant pas le présent règlement sera priée de quitter les lieux sans aucune possibilité de remboursement de sa réservation.

FICHE D'INSCRIPTION

Vide greniers 15 nov 26

Les emplacements sont mis à la disposition des personnes majeures, à l'exclusion de toute personne faisant profession de commerce et/ou vendant uniquement des objets de collection.

Documents indispensables à fournir

- Fiche d'inscription dûment complétée
- Photocopie recto verso d'une pièce d'identité
- Attestation sur l'honneur de non participation à deux ventes au déballage
- Règlement par chèque à l'ordre de AEC Trégueux ou espèces

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

Nom et prénom :

.....

Adresse :

.....

Téléphone et mail :

.....

EMPLACEMENT

3 m linéaires - 15 € X = €

Prix : 15 € les 3 mètres avec table (1.80m) et 2 chaises

Attestation sur l'honneur

Je soussigné (e). ,
atteste sur l'honneur ne pas être un professionnel
(collectionneur, brocanteur) et ne pas avoir participé à
deux autres manifestations de même nature au cours
de l'année civile. Je demande l'autorisation d'exercer
l'activité d'exposant pour la journée du dimanche 15
novembre 2026. Je reconnais avoir pris connaissance
du règlement et m'engage à m'y conformer. Je joins à
mon inscription la photocopie recto-verso de ma carte
d'identité ainsi que le paiement de ma réservation à
l'ordre de AEC Trégueux.

Fait à Le

Signature

Dossier complet à déposer avant le 10 novembre
à l'accueil de la Mairie de Trégueux ou envoyer par
courrier à l'adresse ci-dessous

Amicale des Employés Communaux de TRÉGUEUX
1 rue de la République - 22950 TRÉGUEUX



PAS DE RÉSERVATION PAR TÉLÉPHONE